

GUIDE PRATIQUE



DES



DÉCHETS



4, Grande Rue
51240 DAMPIERRE-SUR-MOIVRE
03 26 70 19 28 - contact@symsem.fr
www.symsem.fr

LE TRI SÉLECTIF

DANS LE SAC JAUNE,
DÉPOSEZ UNIQUEMENT:



EMBALLAGES ET PETITS ÉLÉMENTS MÉTALLIQUES

CONSERVES, CANETTES, BARQUETTES ALU, AÉROSOLS, OPERCULES,
CAPSULES DE CAFÉ, PLAQUETTES DE MÉDICAMENTS...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE : BOUTEILLES ET FLACONS, SACS, SACHETS, FILMS, BARQUETTES, POTS ET TUBES

ALIMENTAIRE, HYGIÈNE, ENTRETIEN, DIVERS



BRIQUES ALIMENTAIRES



CARTONNETTES D'EMBALLAGES DE PETIT FORMAT : MAXIMUM FORMAT CARTON DE CHAMPAGNE



JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES, PAPIERS

LE VERRE

DANS LA BORNE À VERRE,
DÉPOSEZ SEULEMENT :



SANS BOUCHON
SANS CAPSULE
SANS COUVERCLE

POTS, BOCAUX, BOUTEILLES ET FLACONS

BIEN RECYCLÉ,
LE VERRE PEUT ÊTRE RÉUTILISÉ À L'INFINI !

ATTENTION AUX FAUX AMIS

Le verre culinaire (vaisselles et plats transparents) ne doit pas être déposé dans la borne à verre car il s'agit de céramique transparente.

Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle des emballages en verre, ce qui a pour conséquence de détériorer la qualité du verre produit.



Bris de verre, miroirs



Vaisselle en verre



Porcelaine, faïence, terre cuite

METTEZ-LES DANS LA POUBELLE ORDINAIRE



LE COMPOSTAGE

PRODUIRE ET RÉUSSIR SON COMPOST

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser pour son jardinage est utile, économique et écologique !

Vous pouvez faire votre compost en tas dans votre jardin ou bien opter pour un composteur, le SYMSEM en propose à la vente.

Renseignez-vous !

SUIVEZ CES QUELQUES CONSEILS POUR OBTENIR UN COMPOST DE QUALITÉ !

Aérez-le pour éviter les mauvaises odeurs et aider à la décomposition



Vérifiez l'humidité, arrosez quand le temps est sec

Mélangez bien les déchets entre eux



LES DÉCHETS À COMPOSTER

FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS, ÉPLUCHURES



MARCS ET FILTRES À CAFÉ, SACHETS DE THÉ

PAPIERS ABSORBANTS

RESTES DE REPAS CUITS OU CRUS



TONTE DE PELOUSE

MAUVAISES HERBES

FEUILLES MORTES, FLEURS FANÉES

PAPIERS ET CARTONS PEU IMPRIMÉS



SCIURES ET COPEAUX DE BOIS

À NE PAS METTRE DANS SON COMPOST

Huiles et graisses alimentaires



Poussières d'aspirateurs

Papier glacé, papier cadeau

Mauvaises herbes en graines

Couches, lingettes jetables

Feuilles vernissées

Gros branchages

QUE RESTE-T'IL DANS LE SAC NOIR?

En triant vos emballages recyclables, vos papiers, et en compostant vos déchets de cuisine, votre poubelle d'ordures ménagères va fondre à vue d'œil !



POUBELLE NON TRIÉE



POUBELLE TRIÉE



AU SYMSEM,

LES ORDURES MÉNAGÈRES NON TRIÉES NE SONT PAS RAMASSÉES

Les ordures ménagères doivent obligatoirement être présentées dans les bacs mis à votre disposition

Le bac doit être sorti la veille au soir du jour de collecte

Les bacs doivent avoir leur couvercle fermé

Les sacs en dehors du bacs ne seront pas collectés

INFOS PRATIQUES

QUELQUES CONSEILS POUR LE TRI

Les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, il suffit juste de bien les vider pour qu'ils soient recyclés.

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres, ils ne pourront pas être recyclés.

OÙ SE PROCURER DES SACS POUR LE TRI ?

Les sacs de tri sont disponibles sur simple demande dans toutes les mairies pendant les heures d'ouvertures.

LE TRI EN DÉCHÈTERIES

LES DÉCHETS VOLUMINEUX



GRAVATS



ENCOMBRANTS



BOIS



DÉCHETS VERTS



MOBILIER



MÉTAUX



CARTONS BRUNS
(GROS FORMAT)



PVC



PLÂTRE

LES DÉCHETS DANGEREUX



BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



PILES,
ACCUMULATEURS



PEINTURES, COLLES,
CIRES, ACIDES,
SOLVANTS...

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



GROS
ÉLECTROMÉNAGERS



RÉFRIGÉRATEURS,
CONGÉLATEURS



ÉCRANS



LAMPES



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES
D'ENCRE



HUILES DE
FRITURES



TEXTILES ET
CHAUSSURES



BIDON DE
PÉTROLE



CAPSULES
NESPRESSO

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SYMSEM

L'accès aux déchèteries du se fait obligatoirement par le biais d'une carte. Celle-ci vous donne accès à toutes les déchèteries du SYMSEM :

- Arrigny
- Courtisols
- Givry-en-Argonne
- Mairy-sur-Marne
- Pargny-sur-Saulx
- Pogny
- Saint-Amand-sur-Fion (uniquement déchets verts et gravats)
- Sainte-Ménehould
- Thiéblemont-Farémont
- Valmy
- Vanault-les-Dames
- Villers-en-Argonne
- Ville-sur-Tourbe.



Les apports sont limités à 5m³ par passage et par jour.

Les déchets doivent être triés au préalable et déposés dans les bennes appropriées selon leur nature.

Vous pouvez vous présenter **au plus tard** au moins 10 minutes avant l'heure de fermeture de la déchèterie.

Le bon geste : N'hésitez pas à donner ce qui peut encore servir (famille, amis, Récup'R, associations...).

LES DÉCHETS INTERDITS



Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)



Médicaments

Les médicaments et DASRI doivent-être ramenés à la pharmacie



Amiante

L'amiante et les plaques de fibro-ciment doivent-être éliminées par une entreprise spécialisée



Pneumatiques



Bouteilles de gaz

Les bouteilles de gaz et les pneumatiques doivent-être ramenés chez le revendeur

LA DEUXIÈME VIE DES DÉCHETS

UNE FOIS VOS DÉCHETS COLLECTÉS, ILS SONT VALORISÉS

Les déchets issus de la collecte sélective sont valorisés en nouvelles matières premières. Elles seront utilisées pour produire de nouveaux objets ou tout simplement de nouveaux emballages!

Les ordures ménagères sont, quant à elles, incinérées sur le complexe de valorisation situé à la Veuve. L'énergie issue de leur valorisation permet de produire de l'électricité.

Trier, permet donc de préserver les ressources naturelles mais aussi d'économiser de l'énergie !

BIEN TRIÉS, VOILA CE QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS!



RÉDUIRE SES DÉCHETS

DES GESTES À ADOPTER AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Faciles à adopter, ces petits gestes auront un réel impact sur le poids de votre poubelle!

À LA MAISON.....



JE DIS STOP À LA PUBLICITÉ, J'APPOSE UN AUTOCOLLANT SUR MA BOÎTE AUX LETTRES



POUR LES APPAREILS FONCTIONNANT AVEC DES PILES, J'INVESTIS DANS DES PILES RECHARGEABLES



JE COMPOSTE MES DÉCHETS DE CUISINE ET MES DÉCHETS VERTS

AU TRAVAIL OU À L'ÉCOLE.....



J'UTILISE UNE TASSE AU LIEU D'UN GOBELET JETABLE



JE LIMITE LES IMPRESSIONS ET IMPRIME ET PHOTOCOPIE EN RECTO VERSO

AU SUPERMARCHÉ.....



POUR MES COURSES, J'UTILISE UN SAC RÉUTILISABLE



JE PRIVILÉGIE LES PRODUITS EN VRAC OU LES MOINS EMBALLÉS



J'UTILISE DES ÉCO-RECHARGES POUR MES PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE

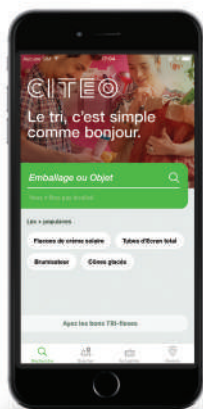
UN DOUTE, UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS :

☎ : 03 26 70 19 28

✉ : contact@symsem.fr

N'HÉSITEZ PAS À TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION GUIDE DU TRI !



L'application Guide du Tri



**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir - Mobiliser - Accélérer

FONDS VERT -

FRANCE NATION VERTE


**PRÉFET
DE LA MARNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Opération soutenue par l'État
**DOTATION D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX**

La Région
Grand Est